

# FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

## APPRENTISSAGE AFP - CFC MATURITÉ PROFESSIONNELLE

L'apprentissage est une formation professionnelle initiale qui permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une **PROFESSION**.

La filière classique de l'apprentissage est celle de la formation en entreprise (apprentissage dual) qui permet d'obtenir un **CFC Certificat fédéral de capacité** en 3 ou 4 ans.

Pour certaines professions, il est possible d'effectuer la formation dans une école de métiers.

ECOLE DE MÉTIERS

page  
14

Les jeunes **ayant les résultats scolaires exigés** peuvent compléter leur CFC par une **MATURITÉ PROFESSIONNELLE MP** pendant leur apprentissage dual, avec l'accord de leur employeur (cela n'est pas possible pour toutes les professions) OU effectuer la maturité professionnelle intégrée dans certaines formations en école de métiers.

La **MATURITÉ PROFESSIONNELLE MP** ouvre la porte des hautes écoles spécialisées HES du **domaine du CFC suivi**, sous réserve des procédures de régulation de certaines HES.

### Attestation fédérale de formation professionnelle AFP 2 ans

Cette filière est destinée aux jeunes dont les aptitudes sont essentiellement pratiques et qui ne présentent pas les compétences scolaires nécessaires pour accomplir un CFC directement.

L'AFP permet de travailler ou de poursuivre sa formation afin d'acquérir un CFC (admission en 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année).

### QUE FAIRE APRÈS UN CFC ?

Le certificat fédéral de capacité CFC est la **porte d'entrée directe dans le monde du travail**.

La **MATURITÉ PROFESSIONNELLE MP** peut également être effectuée après l'obtention du CFC, en un an à plein temps. Dans certaines filières, selon le nombre de candidats, une offre en deux ans en emploi est parfois possible.

Des cours de préparation adaptés aux MP sont organisés le samedi matin durant une année à l'Ecole professionnelle commerce et artisanat de Sion:

[www.epcasion.ch](http://www.epcasion.ch)

> Sections > Maturités professionnelles

Après quelques années d'expérience professionnelle, l'apprentissage permet également d'envisager la poursuite d'une **formation professionnelle supérieure**:

EXAMEN PROFESSIONNEL  
Brevet fédéral

EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR  
Diplôme fédéral

page  
20

ECOLE SUPÉRIEURE  
ES

page  
21

Les élèves qui souhaitent effectuer un apprentissage dual doivent dans certains cas effectuer des tests d'aptitudes organisés par les entreprises ou les associations professionnelles.

[www.vs.ch/orientation](http://www.vs.ch/orientation) > Agenda - Examens

- **Ecole professionnelle**  
agriculture, Châteauneuf - [www.vs.ch/agriculture](http://www.vs.ch/agriculture)  
artisanat et service communautaire, Martigny et Châteauneuf - [www.epasc.ch](http://www.epasc.ch)  
commerce et artisanat, Sion - [www.epcasion.ch](http://www.epcasion.ch)  
technique et des métiers, Sion - [www.eptm.ch](http://www.eptm.ch)
- Ecoles de métiers pages 14 et 15
- Passerelle MP/Uni [www.lyca.ch](http://www.lyca.ch)
- [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)



## MATURITÉ PROFESSIONNELLE MP

Toutes les orientations suivent des **branches fondamentales** (Français, Allemand, Anglais, Mathématiques), des **branches complémentaires** (Histoire et institutions politiques + Technique et environnement ou Economie et droit) et des **branches spécifiques à chaque orientation** (voir ci-dessous).

### MP ARTS VISUELS ET ARTS APPLIQUÉS

Peut se faire après un CFC ou intégrée à l'Ecole de design et haute école d'art édhea

Arts appliqués, art et culture - Information et communication.

### MP ÉCONOMIE ET SERVICES

Type ECONOMIE - Peut se faire après un CFC de commerce ou intégrée à l'Ecole des métiers du commerce EC ou durant l'apprentissage dual.

Type SERVICES - Peut se faire uniquement après un CFC (vente, services ou restauration).

Finances et comptabilité - Economie et droit.

### MP SANTÉ ET SOCIAL

Peut se faire après un CFC.

Sciences sociales - Sciences naturelles (santé) ou Economie et droit (social).

### MP TECHNIQUE ARCHITECTURE SCIENCES DE LA VIE

Peut se faire après un CFC ou intégrée à l'Ecole des métiers technique EPTM ou durant l'apprentissage dual.

Mathématiques - Sciences naturelles.

### MP NATURE PAYSAGE ET ALIMENTATION

Cette orientation n'est pas proposée en Valais.

Chimie, physique - Biologie, écologie.

Pour suivre une filière MP hors canton, il faut faire une demande d'autorisation auprès du Service cantonal de la formation professionnelle:

[www.vs.ch/sfop](http://www.vs.ch/sfop) > contrat d'apprentissage > formation hors canton

## QUE FAIRE APRÈS UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE?

### Certaines filières HES-SO sont régulées\*

*La HES bernoise propose aussi quelques filières en français*

#### HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES-SO Design et arts visuels\*

Architecture d'intérieur - Arts visuels - Communication visuelle - Conservation - Design industriel et de produits

#### HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES-SO Economie et services

Droit économique - Economie d'entreprise - Hôtellerie et professions de l'accueil\* - Information documentaire  
Informatique de gestion - International Business Management - Tourisme

#### HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES-SO Santé

Ergothérapie\* - Nutrition et diététique\* - Ostéopathie\*  
Physiothérapie\* - Sage-femme\* - Soins infirmiers -  
Technique en radiologie médicale

#### HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES-SO Travail social\*

Travail social

#### HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES-SO Ingénierie et architecture

Chimie et sciences de la vie - Construction et environnement - Technologies industrielles -  
Technologies de l'information et de la communication

► Pour toutes les MP  
PASSERELLE  
accès régulé

UNIVERSITÉ

# CONDITIONS D'ADMISSION AUX FILIÈRES DE MATURITÉS DE MATURES II GÉNÉRAL OU PROFESSIONNEL

**LYCÉE - COLLÈGE  
MATURITÉ GYMNASIALE**

**4 niveaux I**  
dont 3 niveaux I  $\geq 4.0$

**3 niveaux I et 1 niveau II**  
dont 2 niveaux I  $\geq 4.0$   
et 1 niveau II  $\geq 5.0$

**4 niveaux I**  
dont 3 niveaux I  $\geq 4.5$   
et 1 niveau I  $\geq 4.0$   
moyenne générale  $\geq 4.5$

**APRÈS  
LA 10CO**

**ÉCOLE DE CULTURE  
GÉNÉRALE  
AVEC MATURITÉ  
SPÉCIALISÉE**

**4 niveaux I**  
dont 3 niveaux I  $\geq 4.0$

**3 niveaux I et 1 niveau II**  
dont 2 niveaux I  $\geq 4.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**2 niveaux I et 2 niveaux II**  
dont 1 niveau I  $\geq 4.0$   
et 1 niveau II  $\geq 5.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**1 niveau I et 3 niveaux II**  
2 niveaux II  $\geq 5.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**4 niveaux II**  
3 niveaux II  $\geq 5.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**MATURITÉ  
PROFESSIONNELLE**  
pendant le CFC, en apprentissage,  
en école des métiers

**4 niveaux I**  
dont 3 niveaux I  $\geq 4.0$

**3 niveaux I et 1 niveau II**  
dont 2 niveaux I  $\geq 4.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**2 niveaux I et 2 niveaux II**  
2 niveaux I  $\geq 4.0$   
1 niveau II  $\geq 5.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**1 niveau I et 3 niveaux II**  
1 niveau I  $\geq 4.0$   
2 niveaux II  $\geq 5.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**4 niveaux II**  
3 niveaux II  $\geq 5.0$   
et 1 niveau II  $\geq 4.5$

**MATURITÉ  
PROFESSIONNELLE**  
après le CFC

**CFC obtenu et**

soit remplir les conditions de fin de 11CO  
(cf colonne à gauche, ligne 1 et 2)

soit réussir un examen d'admission fixé  
par le Département portant au minimum  
sur les branches français, mathématiques,  
allemand; un cours préparatoire peut être  
proposé en vue de l'examen d'admission

soit admission sur dossier par la direction,  
tenant compte des résultats obtenus au  
CFC et/ou dans d'autres formations

Des conditions particulières régissent  
l'admission dans l'orientation «Economie  
et services», type économie - détails sur  
[www.epcasion.ch](http://www.epcasion.ch).

NB: respecter les délais d'inscription et  
présenter un dossier de candidature com-  
plet

Avoir obtenu le diplôme du CO (= moyenne générale  $\geq 4.0$  et trois disciplines à niveaux  $\geq 4.0$ )  
et répondre aux exigences ci-dessus

**APRÈS LA 11CO**

*L'École préprofessionnelle EPP (p. 17) permet également d'accéder aux maturités professionnelles intégrées à l'apprentissage dual (en entreprise) ainsi qu'aux écoles des métiers avec maturité professionnelle (p. 14) et aux écoles de culture générale (maturité spécialisée) si le certificat EPP est réussi avec une moyenne finale de 4.8 dans le premier groupe et une moyenne générale de 4.5.*

## Se former en entreprise

### apprentissage dual

Pour certaines professions, des **tests d'aptitudes** sont organisés par des entreprises ou des associations professionnelles. Voir sur [www.vs.ch/orientation](http://www.vs.ch/orientation) > Agenda - Examens

Il faut obligatoirement trouver une place d'apprentissage auprès d'une entreprise autorisée à former:

- rédiger un CV et une lettre de motivation (brochure sur [www.vs.ch/osp](http://www.vs.ch/osp) > Nos publications)
- consulter les places libres sur [www.orientation.ch/apprentissage](http://www.orientation.ch/apprentissage) ou l'application cantonale APP OP (p.10)
- activer les ressources de son réseau (famille, amis, etc.)

- 3 à 4 jours par semaine de travail dans l'entreprise
- 1 à 2 jours de cours professionnels
- Plusieurs jours ou semaines de cours interentreprises
- 5 semaines de vacances pour les apprenti-e-s de moins de 20 ans
- Un salaire

## CONDITIONS D'ADMISSION

## Se former en école de métiers

L'admission en école de métiers est soumise à des exigences variables selon les écoles (notes, délais d'inscription, ...). Plus d'infos sur [www.orientation.ch/formation](http://www.orientation.ch/formation) et [www.vs.ch/orientation](http://www.vs.ch/orientation) > Agenda - Examens

## TROUVER UNE PLACE

Le nombre de places est limité pour certaines écoles de métiers. La procédure d'inscription est différente pour chaque école. Consulter les informations sur [www.orientation.ch/formation](http://www.orientation.ch/formation)

*Si la formation en école de métiers est proposée par un établissement hors canton, il faut impérativement effectuer une demande d'autorisation auprès du Service cantonal de la formation professionnelle (directives sur [www.vs.ch/sfop](http://www.vs.ch/sfop)) ou s'informer auprès des psychologues conseillers en orientation*

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation à plein temps en école, avec des ateliers pratiques et des stages (dans certains cas, 1re année en école puis intégration en entreprise)
- Vacances scolaires
- Pas de salaire (certains stages sont parfois rétribués)

## S'informer, faire des stages



Interroger ses parents, son entourage, discuter du projet en famille, permet de se faire une meilleure idée du monde professionnel.

Compléter ses informations par des recherches sur [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch) et [www.vs.ch/orientation](http://www.vs.ch/orientation).

Dès la 10CO, s'inscrire aux séances du Passeport Info: [www.vs.ch/pi](http://www.vs.ch/pi).

Participer à des journées portes ouvertes / visites d'entreprise: [www.vs.ch/osp](http://www.vs.ch/osp) > Agenda - Examens.

Consulter la plateforme [www.echallenge.ch](http://www.echallenge.ch) mise en place dans le but de préparer les élèves à la visite du salon Your Challenge. Des exercices facilitent la découverte des métiers au travers de quiz, d'images et d'extraits vidéos repris du site [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch).

Confirmer son choix professionnel et vérifier ses intérêts, ses motivations et ses capacités sur le terrain, en effectuant des stages.

Remplir un guide de stage (disponible auprès des enseignant-e-s EDC).

## Allergies

Un tiers des adolescent-e-s a une prédisposition aux allergies. Pour les élèves qui ont eu, dans leur enfance, des épisodes allergiques (asthme, eczéma, etc.) ou qui ont des parents allergiques, il est vivement conseillé de faire un bilan allergologique chez un-e médecin spécialiste avant de se lancer dans un métier à risque. Les domaines à risque sont les suivants:

- élevage, vétérinaire (animaux),
- boulangerie (farines),
- coiffure (colorants, décolorants),
- industrie du plastique et caoutchouc,
- maçonnerie (chrome dans le ciment),
- mécanique (huiles de coupe),
- menuiserie (poussières de bois),
- peinture (vernis, solvants, adhésifs),
- professions soignantes (latex, désinfectants).

- ▶ [www.doctorfmh.ch](http://www.doctorfmh.ch)  
Trouver un-e médecin spécialiste
- ▶ [www.ssai.ch](http://www.ssai.ch) > Patients  
Trouver un-e médecin spécialiste

## Chercher une place d'apprentissage



- Consulter les places libres sur le site [www.orientation.ch/apprentissage](http://www.orientation.ch/apprentissage)



- En parler autour de soi, répondre aux offres parues dans les journaux, insérer une annonce dans un journal ou encore faire des offres spontanées.
- Télécharger l'**application cantonale APP OP**. L'App OP présente les différents métiers en décrivant les activités professionnelles ainsi que la formation nécessaire et le profil requis, et permet de rechercher des places d'apprentissage, notamment en s'appuyant sur la géolocalisation. Le navigateur indique quelles entreprises proposent des places d'apprentissage libres et il est possible de les visualiser sur une carte géographique. Les informations sont actualisées tous les jours. Un système d'alerte permet aux jeunes de se tenir informés en temps réel de la publication d'une nouvelle place d'apprentissage dans un ou plusieurs métiers favoris.

